

La maturation syntaxique au collégial

Claire Brouillet and Damien Gagnon

Number 79, Summer 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44729ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brouillet, C. & Gagnon, D. (1990). La maturation syntaxique au collégial. *Québec français*, (79), 68–71.

La maturation syntaxique au collégial

Claire BROUILLET
et Damien GAGNON

En juin 1989, nous terminions la rédaction d'une recherche dans le cadre de PAREA (Programme d'Aide à la Recherche sur l'Enseignement et l'Apprentissage) : *la maturation syntaxique au collégial et les structures de base de la phrase*. Nous y proposons de nouveaux instruments de mesure de la langue écrite et des suggestions pédagogiques à l'intention des professeurs désireux d'aider les étudiants à accéder aux structures «adultes» de leur langue maternelle.

Cette recherche est issue d'une longue pratique d'enseignement au collégial. Devant les carences manifestées au niveau de la langue écrite par certains de nos étudiants des cours communs, nous nous sommes progressivement spécialisés dans l'enseignement de la langue. Il n'est pas sans intérêt de préciser les dimensions de cet enseignement.

Il nous semble en effet que, pour enseigner la langue écrite, il faut intervenir à deux niveaux : aider l'étudiant à identifier et à corriger ses structures actives - celles qu'il pratique déjà et l'encourager à élargir l'éventail de ces structures pour y inclure celles que les adultes «performants» pratiquent, ce que nous appelons la maturation syntaxique.

Premier niveau d'intervention : identifier et corriger les structures actives.

Tout d'abord, il nous apparaît essentiel de rendre l'étudiant conscient du fonctionnement de la langue et de son unité de base, la phrase. La grammaire structurale semble tout indiquée pour lui présenter cette vue d'ensemble. L'observation du fonctionnement systématique de la langue débouche sur l'analyse de la structure syntaxique de ses propres phrases et elle se répercute normalement sur la correction de ce que nous appelons les erreurs «de surface». Les erreurs de ce niveau peuvent être signalées au moyen d'une grille de correction. Pour résoudre ces problèmes, nous avons élaboré un instrument, la *Méthode de correction de la langue écrite au collège*. Nous croyons qu'un étudiant motivé peut, à l'aide de cet instrument et avec le soutien du professeur, maîtriser assez bien les

difficultés de ce premier niveau et arriver à produire des textes à peu près sans fautes.

Mais tous les correcteurs pressentent chez certains étudiants faibles un besoin plus profond que la simple maîtrise des structures déjà actives : un travail - même sans fautes - écrit dans une langue «enfantine» est forcément, même au niveau du contenu, en deçà des exigences d'un cours collégial. Quant aux étudiants forts, nous croyons qu'ils ont besoin d'éclairage et d'encouragement dans ce travail de maturation qu'ils opèrent sans doute à tâtons. L'enseignement post-secondaire devrait favoriser chez tous le développement d'une langue souple et dense, capable d'articuler une pensée complexe. Notre recherche sur l'évolution syntaxique des étudiants du collégial voulait relever ce défi.

Deuxième niveau d'intervention : élargir des structures actives de la langue, c'est-à-dire favoriser la maturation syntaxique.

La maturation syntaxique est le phénomène qui fait qu'un jeune s'approprie graduellement les diverses stratégies syntaxiques disponibles dans sa langue maternelle.

Les études, américaines d'abord (HUNT, 1965), mais aussi québécoises (PATRICE 1979, PARET, 1983 ; CYR et MANTHA, 1985), démontrent que, comme toute évolution, la maturation va, par étapes successives, du simple au complexe. Si tous les jeunes passent par les mêmes étapes, chacun cependant les franchit selon son rythme et ses limites. Ainsi, le développement syntaxique de sujets du même âge et de même niveau scolaire présente, pour différentes raisons, des disparités qui peuvent aller jusqu'à cinq ans.

Notre hypothèse générale pour le collégial était que l'étudiant y poursuit sa maturation syntaxique et se rapproche graduellement des adultes performants en utilisant des structures de plus en plus variées, de plus en plus complexes, dans des positions de plus en plus diversifiées. Notre corpus permettrait de vérifier cette hypothèse.

Notre corpus

Pour donner des bases objectives à

notre recherche, nous avons analysé systématiquement des textes d'étudiants forts et d'étudiants faibles de collège 1, 2 et 3 afin d'en dégager les structures actives. Les étudiants ont écrit en classe un texte de type argumentatif dans le cadre de leurs cours. Nous avons analysé les quinze premières unités de communication (UC)¹ des vingt-sept étudiants retenus. Nous avons aussi analysé les quinze premières unités de communication de huit journalistes, pour fin de comparaison. Notre corpus est donc constitué en tout de 525 unités de communication.

C'est dire les limites de notre travail et la prudence avec laquelle nous devons en présenter les résultats. Ces limites tiennent non seulement du seul type de production que nous avons utilisé (le texte argumentatif), du petit nombre d'unités de communication que nous avons analysées, mais encore des conditions de production (en classe, sur une matière scolaire), de la relative nouveauté de notre recherche au niveau collégial et de la rareté des données comparables. Nous croyons cependant que nos résultats renseignent sur la réalité et qu'ils ont une valeur, sinon absolue, du moins certainement indicative.

Les principales structures analysées ; leur intérêt pédagogique

Nous avons dégagé différents éléments dont la présence, la position ou la structure peuvent servir d'indices de maturité syntaxique au niveau de la phrase. Ces mesures, simples et objectives, de la maturité syntaxique ont un intérêt pédagogique indéniable :

- elles donnent au professeur l'occasion de préciser certains aspects du fonctionnement de la phrase ; entre autres, sa structure de base, la mobilité de certains de ses éléments, sa ponctuation, la juxtaposition et la coordination des unités de communication ;
- elles permettent à l'étudiant de se fixer un objectif concret et mesurable, plus stimulant que la seule correction grammaticale de ses erreurs : le développement de ses possibilités syntaxiques par l'acquisition des structures encore absentes de ses textes.

Le lecteur aurait intérêt à se référer au survol que nous lui proposons dans l'Annexe.

Le syntagme nominal (SN)

Une des structures où se manifeste le plus la maturité syntaxique, à cause de sa capacité de condenser l'information, est sans doute le SN. Condenser l'information signifie ici utiliser davantage de SN, et davantage de SN complétés par un modificateur (un adjectif qualificatif - en position d'épithète ou d'apposition -, un syntagme prépositionnel ou une subordonnée relative) et cela, en différentes positions dans la phrase.

À la fin du secondaire, les élèves utilisent en moyenne 2,1 SN par UC ; les journalistes de notre corpus en utilisent 7,2. Au collégial, nous constatons une très légère progression moyenne (de 4,9 SN par UC en collège 1 à 5,3 SN par UC en collège 3) ; il y a donc place pour une large évolution en comparaison avec les résultats des journalistes.

Cette légère progression moyenne cache des écarts très considérables dans un même groupe-classe : certains étudiants n'utilisent que 3,8 SN au UC tandis que d'autres en utilisent 6,6 en collège 3 ; c'est presque du simple au double. Ces écarts se retrouvent dans toutes nos mesures.

Les syntagmes circonstanciels de phrase, les éléments «mobiles»

La maîtrise des syntagmes circonstanciels de phrase, qui peuvent se déplacer dans toute la phrase et que nous appelons «mobiles», est aussi un point important du développement de la syntaxe écrite de l'adulte : l'utilisation aisée des «mobiles» favorise la condensation de l'information, la souplesse de la phrase et la cohérence textuelle.

Le nombre des mobiles passe en moyenne de 13,8 à 17,5 UC au collégial et se rapproche alors des journalistes qui en utilisent 18,2. Il y a cependant beaucoup de différences entre les étudiants d'une même classe : par exemple, les écarts vont de 9,2 à 19,6 mobiles en collège 2.

Les subordonnées

Les subordonnées (leur nombre et leur longueur) peuvent aussi être un indice de maturité. Nous ne prétendons pas qu'une

UC qui contient beaucoup de subordonnées est nécessairement supérieure à une autre qui en contient moins ; ce que nous affirmons, cependant, c'est que, dans son processus normal d'évolution syntaxique, le jeune doit passer par l'étape du complexe pour maîtriser cette complexité et ne l'utiliser qu'à bon escient. Il ne faudrait pas l'empêcher de faire cette expérience nécessaire en lui recommandant, par exemple de «faire des phrases courtes». Les textes qu'on lui donne à lire au collège et sur lesquels il doit s'exprimer sont d'ailleurs susceptibles d'encourager la maîtrise de la complexité, et il est en âge de le faire.

En ce qui a trait à la fréquence des subordonnées par UC au collégial, la tendance moyenne n'est pas claire (1,04 en collège 1 et 0,98 en collège 3), mais les écarts à l'intérieur d'une même classe restent toujours aussi considérables : certains étudiants de collège 3 n'utilisent que 0,53 subordonnée par UC et d'autres 1,53 : bien moins et bien plus que les journalistes qui en utilisent une moyenne de 1,19. Disons que, dans la pratique de la subordination, l'étudiant du collégial en est encore à la phase exploratoire.

Les UC courtes (moins de 9 mots)

Petite mesure intéressante et révélatrice, le nombre d'UC de moins de neuf mots dans un texte peut être retenu comme un bon instrument de diagnostic. Les journalistes en comptent peu dans leurs textes (4,1 % en moyenne) et ils les utilisent ordinairement dans un but précis. Chez les étudiants de notre corpus, nous constatons un curieux phénomène : le nombre des UC courtes augmente à chaque session ! Elles passent, en moyenne, de 13,9 % en collège 1, à 20,7 % en collège 2 et à 25,1 % en collège 3.

Cette évolution à rebours est étonnante, surtout dans des textes de type argumentatif. Serait-elle le résultat de la surcorrection à la suite de conseils du genre «Faites des phrases courtes !» ? Seule une analyse plus approfondie de la question pourrait répondre à notre interrogation.

La longueur moyenne des UC, une mesure-synthèse

Enfin, la longueur moyenne des UC calculée en nombre de mots est une

mesure qui se présente comme la résultante de toutes les autres et qui, à ce titre, peut être utilisée seule comme mesure indicative. En effet, tout enrichissement des groupes dans la phrase, toute expansion, va finalement se répercuter sur la longueur moyenne, en nombre de mots, de l'UC.

Si l'on accepte la valeur de synthèse de cet indice, la maturité syntaxique ne semble guère progresser pendant les trois années du collégial (les moyennes oscillent entre 17,4 et 17,8 mots par UC) ; par contre, à l'intérieur des groupes, on constate toujours de grands écarts : les plus faibles sont proches de la fin du secondaire (11,44 mots, selon PATRICE, 1979) alors que les plus forts sont proches des journalistes (25,17 mots).

Ces derniers résultats résument assez bien l'ensemble de notre analyse et interpellent sérieusement le travail sur la langue écrite au collégial. Résumons nos observations pour chacun des aspects analysés :

- d'une année à l'autre, il n'y a pas de progrès dans la maturation syntaxique des élèves ;

- Les écarts entre les individus à l'intérieur d'un même groupe-classe sont très considérables ; ces mêmes écarts se retrouvent, quelquefois à la décimale près, à toutes les sessions.

Nous pensons donc qu'il y a place, au collège, pour un enseignement théorique et pratique des structures de la langue qui ne sera constitué ni d'exercices destinés à faire mémoriser des règles de grammaire ni de cours limités à la seule linguistique historique ou scientifique.

Cet enseignement ne peut cependant se faire que dans des laboratoires où chaque élève reçoit l'aide nécessaire pour analyser ses textes en profondeur et s'orienter vers l'acquisition et la maîtrise de nouvelles stratégies d'écriture. Ce travail, rappelons-le, va de pair avec la correction des structures déjà actives. La revendication de la coordination provinciale en français à propos d'une diminution du nombre d'étudiants par professeur et d'une nouvelle pondération des cours trouve ici une nouvelle justification. ●

Illustration de la méthode d'analyse de la maturité syntaxique

Nous proposons ici, dans un survol rapide, l'analyse du degré de maturité syntaxique de deux extraits du corpus que nous présentons en parallèle : il s'agit des dix premières UC de textes d'étudiants d'un cours de philosophie de quatrième session (collège 2) placés dans les mêmes conditions de production, soit la réponse en classe à une question sur le libéralisme. On remarquera que, malgré ses faiblesses évidentes, le scripteur B dispose de beaucoup plus de moyens syntaxiques pour articuler sa pensée.

Ces textes ne sont pas ceux qui ont reçu la plus forte ni la plus faible évaluation. Seules les erreurs d'orthographe lexicale et grammaticale y ont été corrigées.

Texte A	Texte B
UC1 Dans ces temps-là, c'est le roi qui gouvernait.	UC1 <i>La déclaration des droits de 1789, qui fait suite à la révolution française, nous amène à nous interroger sur l'origine des articles qu'elle contient ainsi que sur son bien-fondé.</i>
UC2 <i>Il avait le pouvoir sur tout le peuple</i>	UC2 Pour discuter quelque peu de ceux-ci, on choisira les deux thèmes suivants : la reconnaissance de l'égalité entre les individus et de leur liberté, et ce, dès leur naissance, et, deuxièmement, le besoin de s'auto-gouverner.
UC3 <i>Les individus subissaient les conséquences que le roi imposait.</i>	UC3 <i>Si un article sur la reconnaissance de l'égalité et de la liberté des hommes est présent dans cette déclaration de 1789, c'est que ce principe n'était pas appliqué ou reconnu des autorités qui gouvernaient les Français.</i>

Longueur du texte**Texte A**

Nombre de mots : 8,9

Moyenne de mots par UC : 8,9

Texte B

Nombre de mots : 254

Moyenne de mots par UC : 25,4

Propositions subordonnées

(Les expressions présentatives d'insistance «c'est...qui ; c'est...que», particulièrement fréquentes dans le texte B, ne sont pas considérées comme introductrices de relatives. (Exemple : *C'est le roi qui gouvernait* est considéré comme *Le roi gouvernait*)

Texte A

Nombre de subordonnées : 4

- relative déterminative : 1
- complétives : 3
- circonstancielles : 3

Texte B

Nombre de subordonnées : 11

- relatives déterminatives : 4
- complétives : 4

Syntagme nominal

La différence de complexité dans la structure du groupe du nom est sans doute ce qui distingue le plus ces deux textes. Observons, à titre d'exemple, les groupes du nom sujets. *Nous les avons soulignés.* Dans le texte A, ils ne véhiculent toujours que le minimum d'information. De plus, la pauvreté du syntagme nominal y provoque de nombreuses redondances.

Texte A

Nombre de SN : 25

Nombre de SN complétés

- en position sujet : 0
- autres positions : 6

Texte B

Nombre de SN : 53

Nombre de SN complétés

- en position sujet : 5
- autres positions : 20

Adjectif

La position où l'adjectif est le plus simple d'emploi, parce qu'il y est obligatoire, est celle d'attribut. En position d'épithète, l'adjectif constitue un apport intéressant d'information.

Texte A

Nombre d'adjectifs : 1

Fonction de l'adjectif :

- Attribut : 1
- Epithète : 0

Texte B

Nombre d'adjectifs : 14

Fonction des adjectifs :

- Attributs : 4
- Epithètes : 10

Syntaxme verbal

Texte A

Nombre des compléments du verbe : 6

Texte B

Nombre des compléments du verbe : 25

Syntaxme circonstanciel de phrase, le mobile

Les syntaxmes circonstanciels de phrase sont des éléments qui portent des valeurs diverses (temps, lieu, cause, conséquence, etc.) et qui ont, dans la phrase, le privilège de la mobilité alors que tous les autres constituants ont des positions relatives fixes.

Texte A

Nombre de mobiles : 2

Valeur sémantique :

- le temps : 2
- autres : 0
- le lieu : 2
- la conséquence : 2

Texte B

Nombre de mobiles : 9

Valeur sémantique :

- le temps : 2
- la condition : 3

Observation : Comme on peut le constater, la longueur moyenne des unités de communication en mots reflétait déjà la complexité des structures syntaxiques à l'intérieur de l'UC. En fait, elle constitue une mesure-synthèse de la maturité syntaxique du scripteur.

UC4 <i>Des gens se sont révoltés.</i>	UC4 Mais voilà justement <i>le problème</i> : c'est que <i>la France</i> était sous le pouvoir d'un État monarchique.
UC5 <i>Une lutte commençait.</i>	UC5 Dans un état monarchique, ce sont <i>les nobles</i> qui gouvernent l'état.
UC6 <i>Les gens désiraient des droits sur les impôts, la liberté de culte ainsi que la liberté de leurs droits.</i>	UC6 Or, <i>tout le monde</i> ne peut pas être noble.
UC7 <i>La lutte dura plusieurs années.</i>	UC7 <i>Seul le fait de naître dans une famille noble</i> peut faire accéder l'individu à cette classe sociale qu'on peut qualifier d'élite.
UC8 En 1789, <i>Une déclaration</i> est écrite.	UC8 C'est donc dire que <i>tous les hommes</i> ne naissent pas égaux puisque, dès la naissance, <i>la sélection</i> est faite : soit qu'on naissait dans une famille noble et on accédait ainsi à certains privilèges, soit qu'on naissait dans une famille quelconque du reste du peuple qu'on appelle tiers-état.
UC9 <i>Elle</i> comportait 16 articles sur les droits des individus.	UC9 En effet, <i>cette noblesse</i> avait une telle prépondérance qu'elle ne comptait qu'environ 2% du peuple français.
UC10 <i>Ils</i> désiraient que <i>les individus</i> soient tous égaux du point de vue de la loi.	UC10 C'est donc dire que <i>le peuple</i> était gouverné par une minorité.

Références

BROUILLET, Claire et Damien GAGNON (1989), *Méthode de correction de la langue écrite au collège (version expérimentale)*, Montréal Cégep du Vieux Montréal, 63 p.

BROUILLET, Claire et Damien GAGNON (1990), *la Maturation syntaxique au collégial et les structures de base de la phrase*. Montréal, Cégep du Vieux Montréal, 154 p.

CYR, Jocelyn et Suzanne MANTHA (1985), *Mesure de la maturation syntaxique au moyen de la réécriture aux niveaux secondaire III et collégial*, Thèse de maîtrise (non publiée), Université de Montréal, 241 f.

HUNT, Kellogg W. (1965), *Grammatical structures written at three grade levels*, Champaign, Illinois, NCTE Research Report no 3, 160 p.

PARET, Marie-Christine (1983), *la Maturation syntaxique du français écrit au secondaire*. Thèse de doctorat (non publiée), Université de Montréal, 426 f.

PATRICE, Yvon (1979), *Le développement de la syntaxe et les élèves du secondaire*. Étude non publiée. S.R.E.P., Ministère de l'Éducation du Québec, 63 f.